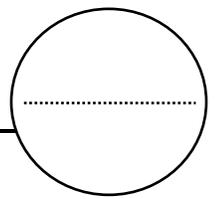




# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



## PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue mardi le 2 mai 2017 à compter de 20h00 à la salle du conseil de l'édifice municipal au 505, rue Frontière, Hemmingford.

### Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;  
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;  
Poste vacant, conseiller n° 2;  
M. Dale Langille, conseiller n° 3;  
M. Michael Houle, conseiller n° 4;  
M. Howard Silverman, conseiller n° 5;  
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

### Sont absents :

### Sont également présente :

Amélie Latendresse, Directrice générale et secrétaire-trésorière

### VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

2017-05-130

### 1-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que déposé mais en le laissant ouvert.

2017-05-131

### 2A-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2017

Il est proposé par Michael Houle, conseiller, appuyé par Dale Langille, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2017 soit accepté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

2017-05-132

### 2B-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 AVRIL 2017

Il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 avril 2017 soit accepté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

### 2C-DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA CONSULTATION PUBLIQUE DU 2 MAI 2017

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le procès-verbal de la consultation publique du 2 mai 2017.

**ADOPTÉE**

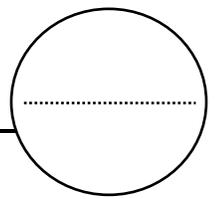
### 3-DÉLÉGATION

### 4A - DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DÉPENSES

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose les états comparatifs des revenus et dépenses tel que prévus à l'article 176.4 du Code municipal du Québec.



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2017-05-133

## 4B - ATELIERS DE FORMATION 2017 – INFOTECH

Attendu qu' Infotech offre comme tous les ans, un atelier dans lesquels les employés auront la possibilité de s'informer sur les nouvelles procédures et nouveautés des logiciels, apprendre différents trucs et astuces sur l'utilisation de Sygem et beaucoup plus;

Attendu que cet atelier est disponible à Huntingdon en date du 17 mai au prix de 230\$ + taxes pour la 1<sup>ère</sup> personne et de 115\$ + taxes pour la 2<sup>e</sup> personne;

Attendu que la directrice générale et secrétaire-trésorière ainsi que son adjointe désirent suivre la formation;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers :

- Que la directrice générale et son adjointe soient autorisées à suivre cette formation
- Que la municipalité soit responsable des frais d'inscription, de déplacement et de repas tel que prévu au budget de 2017.

**ADOPTÉE**

2017-05-134

## 4C – ADOPTION RÈGLEMENT NO. 305 – REMBOURSEMENT DE DÉPENSES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Attendu que le conseil trouve utile d'adopter un règlement concernant le remboursement des frais encourus par les employés municipaux lors de leurs participations à un congrès, une activité de formation ou activité de représentation de la municipalité ;

Attendu qu' un avis de motion avec dispense de lecture lors de l'adoption du règlement a dûment été donné à la séance régulière du 4 avril 2017, par la conseillère Lucie Bourdon

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 305 établissant un tarif applicable aux dépenses occasionnées par la participation à un congrès, une activité de formation ou activité de représentation, d'un employé municipal du Village de Hemmingford.

**ADOPTÉE**

2017-05-135

## 4D- AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT AUTORISANT LA CONCLUSION D'UNE ENTENTE MODIFIANT L'ENTENTE RELATIVE À LA COUR MUNICIPALE COMMUNE DE LA VILLE DE SAINT-RÉMI

Dale Langille, conseiller, donne avis de motion qu'à une séance ultérieure, il présentera un règlement abrogeant le règlement no.244 autorisant la conclusion d'une entente relative à la Cour municipale commune de la Ville de Saint-Rémi.

2017-05-136

## 4E – ACHAT MODULE INFORMATIQUE – INFOTECH

Considérant qu' il est primordiale d'instaurer un système de distribution des requêtes et des plaintes ;

Considérant que la directrice générale désire unifier les procédures et effectuer un meilleur suivi des plaintes et requêtes ;

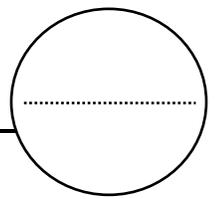
Considérant que le logiciel informatique de la Municipalité est fourni par la compagnie Infotech et qu'il nous offre la possibilité d'acheter le module « Plaintes et Requêtes » pour un montant de 2 700\$ incluant de la formation ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement de faire l'achat du module « Plaintes et Requêtes » pour un montant de 2 700\$ plus les taxes applicables et ce, à même le compte 02-130-00-419.

**ADOPTÉ**



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2017-05-137

## 5A - REFUGE A.M.R. - AUGMENTATION DES TARIFS

Mme Danièle Chabot de la firme Refuge A.M.R. nous avise qu'à partir du 1<sup>er</sup> juin 2017 jusqu'au 31 décembre 2017, les nouveaux tarifs seront de :

Description	Nouveau tarif	Tarif précédent
Appel de service	89.50\$	83.30\$
Chevreuil (disposition/incinération)	104.10\$	52.05\$
Déplacement ou patrouille spéciale	89.50\$/h	83.30\$/h
Pension (3 jours / max)	22.90\$/jour	11.45\$/jour
Euthanasie/transfert chat	57.25\$	57.25\$
Euthanasie/transfert chien	57.25\$ de 0 kg à 15 kg 83.30\$ de 15kg et plus	57.25\$ de 0 kg à 15 kg 83.30\$ de 15kg et plus
Frais d'incinération	1.04\$/lbs	0.52\$/lbs
Frais de vétérinaire d'urgence	Selon le tarif du vétérinaire + 8%	-----
Frais fixes mensuels	37.80\$ / mois	31.25\$/mois

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère et résolu unanimement par les conseillers

- Que la municipalité du Village de Hemmingford accepte de continuer le contrat avec la firme Refuge A.M.R. avec les nouveaux tarifs illustrés dans l'annexe A avec la description des services et considération par acte et ceci en date du 1<sup>er</sup> juin 2017.
- Que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisé à signer tout document relatif à l'ensemble de ce contrat.

**ADOPTÉE**

2017-05-138

## 5B - AVIS DE MOTION - ABROGE LE RÈGLEMENT n° 280

Lucie Bourdon, conseillère, donne avis de motion qu'à une séance ultérieure, il présentera un règlement abrogeant le règlement n° 280 concernant la garde des chiens et le port de licence.

2017-05-139

## 5C – AUTORISATION DE SIGNATURE – RENOUELEMENT DE L'ENTENTE DE SERVICES AUX SINISTRÉS – CROIX-ROUGE CANADIENNE

Attendu que les municipalités doivent prendre des mesures pour assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres, conformément à plusieurs textes législatifs, notamment la *Loi sur la sécurité civile (L.R.Q. chapitre S-2.3)* et le *Code municipal (L.R.Q., C.C. -27)* ;

Attendu que les municipalités doivent protéger la vie, la santé, l'intégrité des personnes et des biens lors de sinistres ;

Attendu que la CROIX-ROUGE est partie intégrante de la Société canadienne de la CROIX-ROUGE, dont la mission est d'assister des individus, des groupes ou des communautés qui vivent des situations d'urgence ou des sinistres en leur offrant une assistance humanitaire ;

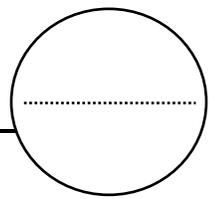
Attendu que la Croix-Rouge canadienne dispose de ressources bénévoles et financières afin d'assurer la prise en charge de ces citoyens lors de sinistres ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseiller, appuyé par Dale Langille, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers

- D'autoriser le renouvellement de l'entente de services aux sinistrés entre la Municipalité du Village de Hemmingford et la Croix-Rouge canadienne pour les années 2017, 2018 et 2019, prenant fin en 2020 renouvelable;



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



- Que le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient et sont par la présente, autorisées à signer pour et au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile afin de donner plein effet à la présente ;

**ADOPTÉE**

## **6A-RAPPORT DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS**

Monsieur Yves Gauthier, directeur des travaux publics, dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis durant le mois d'avril 2017.

**2017-05-140**

## **6B - FLEURS POUR LE CÉNOTAPHE**

Monsieur Karl Kramell, représentant de la Légion Royale Canadienne de Hemmingford explique

- Que des bénévoles de la Légion font l'aménagement et l'entretien annuellement des fleurs pour le cénotaphe ;
- Que l'organisme Légion Royale dépense environ 500\$ par année pour l'achat de fleurs, engrais etc.

Monsieur Kramell demande au nom de la Légion un remboursement annuel pour compenser une partie de ses frais et ceci annuellement.

Considérant que le cénotaphe est un terrain municipal appartenant aux deux municipalités et aménager en mémoire de nos vétérans ;

Considérant que les employés municipaux font seulement la coupe de gazon de ce terrain ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers qu'un montant de 100\$ leur soit accordé annuellement pour compenser une partie de ces frais.

**ADOPTÉE**

**2017-05-141**

## **6C - INVITATIONS À SOUMISSIONNER - ENTRETIEN DES CHEMINS ET STATIONNEMENTS MUNICIPAUX**

Considérant que le contrat pour le déneigement des chemins de la Municipalité est terminé ;

Considérant que le contrat pour le déneigement des stationnement municipaux est terminé ;

Considérant que le contrat sera pour un montant total de moins de 100 000\$;

Considérant que la Municipalité doit inviter au moins deux (2) entrepreneurs en appel d'offre pour soumissionner ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

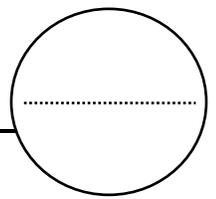
- Que des appels d'offres soient transmises à plusieurs entrepreneurs de la région pour qu'ils puissent soumissionner sur les travaux d'entretien des chemins et des stationnements municipaux et de présenter lors du prochain conseil, les appels d'offres reçues ;

- Que toute soumission devra être faite sur la formule fournie par la Municipalité ;

- Que les soumissions seront remises dans les enveloppes scellées avec la mention "**Soumission Village – Déneigement des chemins et des stationnement municipaux**" au bureau de la municipalité du Village de Hemmingford, au 505 rue Frontière, bureau #5, Hemmingford, le ou avant le 31 mai avant 10 heures. Les soumissions seront ouvertes le 31 mai 2017 à 10h15.



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2017-05-142

- Que la municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et sans aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires et conserve le droit de se retirer de l'achat ;

**ADOPTÉE**

## 6D – ADJUDICATION DE CONTRAT - RÉPARATION ASPHALTE

Considérant que les bris d'aqueduc était du ressort de la Municipalité ;

Considérant que nous devons faire la réparation de l'asphalte sur l'avenue Champlain et à la Caisse Desjardins ;

Considérant que Pavages MCM nous ont remis une soumission au montant de 1 700\$ plus les taxes applicables ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers d'accorder le contrat de réparation d'asphalte à Pavage MCM pour un montant de 1 700\$ plus les taxes et ce, pris à même le compte 02-320-00-625.

**ADOPTÉE**

## 7A-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE

La consommation de l'eau potable a été de 51 803 gallons par jour durant le mois d'avril. Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable est remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

## 7B-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Un rapport sur les informations journalières du poste de pompage principal à l'assainissement des eaux usées est fourni à chaque membre du conseil.

## 9A-RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

M. Martin Éthier, inspecteur municipal, dépose son rapport des permis de construction pour le mois d'avril 2017.

Nombre de permis émis :	11
Valeur des travaux :	214 100\$

2017-05-143

## 9B - ADOPTION, SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO. 293-1 – MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO.293

Attendu qu' une municipalité peut légiférer en matière de zonage en vertu de l'article 113 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

Attendu que deux (2) demandes de modification de zonage ont été reçues;

Attendu qu' un avis de motion a été donné lors de la séance régulière du 4 avril 2017;

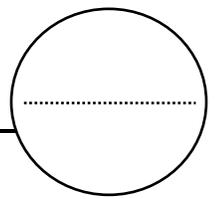
Attendu que le premier projet de règlement a été adoptée à la séance régulière du 4 avril 2017;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement d'adopter le second projet de *Règlement numéro 293-1* amendant le *Règlement de zonage* numéro 293 et ce sans changement.

**ADOPTÉE**



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2017-05-144

## 9C - ADOPTION, SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO. 306 – RÈGLEMENT CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX NO.306

Attendu qu' une municipalité peut adopter un règlement relatif à des travaux municipaux en vertu de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

Attendu qu' un avis de motion a été donné lors de la séance régulière du 4 avril 2017;

Attendu que le premier projet de règlement a été adoptée à la séance régulière du 4 avril 2017;

En conséquence, il est proposé par Howard Silverman, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère et résolu unanimement d'adopter le second projet de *Règlement numéro 306 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux* et ce, sans changement.

**ADOPTÉE**

2017-05-145

## 10A-LOCATION DE TOILETTE PORTATIVE POUR LE STATIONNEMENT MUNICIPAL, LE CENTRE RÉCRÉATIF ET LE TERRAIN DE SOCCER À L'ÉCOLE ST-ROMAIN

Considérant que la belle température arrive et les cyclistes seront sur notre territoire d'ici peu ;

Considérant qu'il est important d'avoir une toilette publique pour ces touristes ;

Considérant que le prix de location est de 150\$ par mois pour la toilette avec lavabo au même prix que l'an dernier ;

Considérant que plusieurs familles visitent le parc du centre récréatif, la fin de semaine et demande d'avoir accès à de l'eau ainsi qu'à la toilette ;

Considérant que Come Giroux, responsable de l'entretien du parc, installera tel que l'an dernier, un abreuvoir sur le côté sud de l'édifice ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers :

- Que la municipalité procède à la location de trois toilettes portatives avec lavabo pour un montant de 150\$ chacune par mois de location ;
- Que la location des toilettes au Centre Récréatif et à l'école St-Romain se termine à la fin août et celle pour le stationnement municipal se termine à la fin octobre 2017.

**ADOPTÉE**

2017-05-146

## 10B-RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LOISIR ET SPORT MONTRÉGIE

Attendu que la municipalité du Village de Hemmingford est mandatée selon une entente avec la municipalité du Canton de Hemmingford pour le dossier loisir ;

Attendu que la municipalité est membre de Loisir et Sport Montréal depuis plusieurs années et que cet organisme offre diverses formations pour les organisateurs de loisirs de notre municipalité ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers :

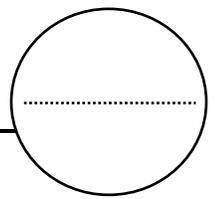
- Que la municipalité renouvelle son affiliation pour 2017-2018 au montant de 81.29\$ + tx ;
- Que monsieur le conseiller Dale Langille soit nommé représentant de la municipalité.

**ADOPTÉE**

*Monsieur le conseiller Dale Langille déclare avoir un intérêt pécuniaire dans le prochain dossier et se retire de cette discussion.*



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2017-05-147

## 10C – MODIFICATION RÉOLUTION #2017-04-109 – EMBAUCHE MONITEURS CAMP DE JOUR 2017

- Considérant que le camp de jour sera offert par la Municipalité cette été, pour une période de neuf semaines ;
- Considérant le lancement de l'appel de candidature pour les postes de coordonnateur et de moniteur de camp de jour (résolution # 2017-02-050)
- Considérant qu' il y a lieu de procéder à l'embauche du coordonnateur et des moniteurs ;
- Considérant le refus du poste de coordonnatrice de camp de jour de Mme Kelly Wallace ;
- Considérant que nous devons modifier la résolution #2017-04-109 afin de redistribuer les titres d'emploi et d'embaucher un nouveau moniteur ;
- Considérant que notre demande de subvention à « Emploi d'été Canada » a été accepté mais pour 2 employés du camp de jour seulement ;

En conséquence, il est proposé par Howard Silverman, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- De procéder à l'embauche de Mme Cassandra Poirier au poste de coordonnatrice du camp de jour selon le tableau de recommandation #2017-003 ;
- De procéder à l'embauche de Julianna Mesei, Mason Simard et Zoe Langille aux postes de moniteurs de camp de jour selon le tableau de recommandation #2017-003.

**ADOPTÉE**

*Monsieur le conseiller Dale Langille reprend son poste.*

2017-05-148

## 10D - CAMP DE JOUR - ÉTÉ 2017 - TARIFICATION - APPROBATION

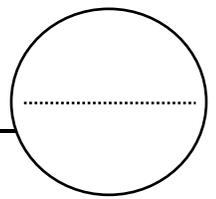
- Attendu les orientations du Conseil municipal, dans le cadre de l'élaboration de sa Politique de la famille et des aînés, afin de favoriser l'accessibilité aux activités de loisir et de culture à ses citoyens et citoyennes de tous âges;
- Attendu qu' il y a lieu d'approuver la tarification et les modalités d'inscription au Camp de jour qui se tiendra du 26 juin au 25 août 2017;
- Attendu que pour la semaine no.9 du Camp de jour, soit du 21 août au 25 août 2017, le nombre de places sera limité au nombre d'animateurs disponibles. (Premiers arrivés, premiers servis)
- Attendu qu' il n'aura pas de frais supplémentaire pour le service de garde qui se déroulera de 7h à 9h et de 16h à 18h ;
- Attendu que les activités du Camp de jour se dérouleront de 9h à 16h ;
- Attendu que le paiement pourra être divisé en quatre versements égaux en remettant des chèques postdatés aux dates suivantes : 18 mai, 8 juin, 29 juin et 20 juillet ;
- Attendu qu' il sera possible de faire l'inscription d'un enfant en cours de saison mais au tarif régulier et le paiement devra avoir été effectué le mercredi précédent la semaine demandée ;
- Attendu qu' il y aura 4 sorties durant le camp de jour et les frais des sorties ne sont pas inclus dans le tarif d'inscription du Camp de jour ;

En conséquence, il est proposé par Michael Houle, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers

- D'autoriser la tenue du Camp de jour du 26 juin au 25 août 2017 ;
- D'autoriser la tarification suivante :



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Tarification du Camp de jour 2017		
Description	Camp de jour Tarif (préférentiel jusqu'au 18 mai 2017)	Camp de jour (Tarif à partir du 19 mai 2017)
Forfait 9 semaines	440\$	540\$
À la semaine	55\$	65\$
Forfait 3 jours fixes	36\$	45\$
À la journée	15\$	20\$

**ADOPTÉE**

2017-05-149

## 10E – COURS DE PREMIERS SOINS – EMPLOYÉS DU CENTRE RÉCRÉATIF

Considérant que les employés travaillant au Centre Récréatif tel que les surveillants et moniteurs de camp de jour, sont continuellement en présence d'enfant et d'adulte ;

Considérant que la Municipalité désire que ses employés soient formés afin de donner les premiers soins aux personnes en besoin ;

Considérant que la COOP de Santé Hemmingford nous a remis une soumission tel que ci-dessous

Cardio-Secours	4 heures	60\$/personne
Premiers soins- cardio-secours	16 heures	95\$/personne

Pour les 2 options, il faut un minimum de 4 personnes inscrites ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers d'accepter l'offre pour le cours Premiers soins et cardio secours et d'envoyer 3 moniteurs de camp de jours ainsi que les surveillants.

**ADOPTÉE**

## CORRESPONDANCE

2017-05-150

## 11 – 3B - CORPS DE CADETS DE L'ARMÉE 2698 SIEUR DE BEAUJEU, AIDE FINANCIÈRE

Considérant que la réception d'une correspondance du Corps de Cadets de l'armée 2698 Sieur de Beaujeu dans le cadre d'une campagne de financement pour donner un programme complémentaire aux jeunes cadets et cadettes ;

Considérant que deux adolescents résident au Village participe à ce programme ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers de verser un don de 50\$ au Corps de Cadets de l'armée 2698 Sieur de Beaujeu pour les activités de ce groupe.

**ADOPTÉE**

## QUESTIONS DIVERSES

2017-05-151

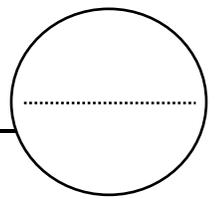
## 12 – ACHAT ENSEIGNES CONCERNANT LES CHIENS SUR LA PISTE CYCLABLE

Considérant que la Municipalité a reçu plusieurs plaintes concernant des propriétaires de chien qui se promenait avec leur animal sans laisse ;

Considérant que la Ventax Graphix nous a remis une soumission pour 6 enseignes de 2 pied par 2 pied indiquant que la Municipalité demande de garder vos chiens en laisse pour un montant total de 200\$ plus les taxes applicables ;



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers de procéder à l'achat des 6 enseignes pour un montant total de 200\$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE**

2017-05-152

## **13 - ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 2 MAI 2017**

Mme Amélie Latendresse, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des comptes payés et à payer au 2 mai 2017. Il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que les comptes payés du 5 avril au 2 mai 2017 soient acceptés au montant de 111 721.91\$ incluant les salaires et que les comptes à payer en date du 2 mai 2017 soient payés au montant de 74 137.81\$.

**ADOPTÉE**

## **PÉRIODE DE QUESTION**

2017-05-153

## **LEVÉE DE LA SÉANCE**

La séance est levée à 20h25 sur une proposition de Normand Lussier, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et ce résolu unanimement.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
Drew Somerville, Maire  
Maire.

\_\_\_\_\_  
Amélie Latendresse  
Directrice générale et Secr.-très.

Je, \_\_\_\_\_, maire de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe  
pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 2 mai 2017.